



Association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE



DOSSIER de PRESSE

de la délégation générale

du Souvenir français

des Deux-Sèvres (79)

-

Année 2024



Articles parus en 2024 dans la presse quotidienne et hebdomadaire sur les actions des Comités du Souvenir français des Deux-Sèvres ou dans lesquels le Souvenir français est cité (**57 articles** au 31 décembre)

verrines-sous-celles

Réactivation du Souvenir français



Les enfants des écoles de Verrines-sous-Celles sont toujours présents lors des cérémonies. (Photo archives NR)

Les adhérents ou ex-adhérents du Souvenir français du Pays mellois sont conviés à la réunion de réactivation du comité, qui aura lieu dimanche 28 janvier, à 10 h, à la salle des Écoliers, place du 19-Mars-1962, à Verrines-sous-Celles (1). Ce comité, très actif, créé dans les années 2010, avait dû être mis en sommeil faute de dirigeant, le président en poste ayant donné sa démission quelques mois après sa prise de fonction. Le président fondateur, Claude Pierre, avait quant à lui toujours déclaré arrêter toute responsabilité associative à 80 ans. Sitôt créé, la totalité des enfants des écoles de Verrines et

les enseignants avaient rejoint le Souvenir français : une première en France. En 2016, le directeur général du siège du Souvenir français avait organisé la venue de la Flamme de la Nation à Verrines-sous-Celles, afin d'honorer les enfants de l'école et leurs enseignants pour leur devoir de mémoire. Un demi-millier d'invités avaient assisté à cette cérémonie, historique pour le village.

Oublis réparés

Autre exemple de l'action du Souvenir français : « Dans le Sud-Deux-Sèvres, peu de nos Morts pour la France sont inhumés dans les cimetières communaux. Les tombes sont

disséminées dans les cours, les jardins ou des coins de champs, explique le commandant Claude Pierre. Verrines compte 65 Morts pour la France, avec seulement deux tombes dans le cimetière communal. Suite aux travaux de deux adhérents du comité du Souvenir français, des maires ont constaté des omissions sur les monuments aux morts de leur commune. Ils ont demandé au comité de réparer ces oublis, en organisant de belles cérémonies en présence des élus, des autorités, de la population, des familles. »

(1) M. et Mme Bernard sont candidats pour assurer les fonctions de président et trésorier.

VERRINES-SOUS-CELLES
Souvenir français. Le Souvenir français, comité du Mellois-en-Poitou, invite ses adhérents et anciens adhérents à se réunir dimanche 28 janvier, salle des Écoliers, place du 19-Mars-1962, afin de réactiver le comité avec la formation d'un bureau.

CELLES-SUR-BELLE : ENTRETENIR LA FLAMME

© 12h08 - 17 janvier 2024



Les écoliers très présents lors des cérémonies. - © Jacques Susset (CLP)

Celles-sur-Belle. Le comité du Souvenir Français en Pays Mellois, très actif, créé dans les années 2010, a du être mis en sommeil, faute de dirigeant, car le Président en poste a donné sa démission quelques mois après sa prise de fonction.

Le Président fondateur Claude Pierre, quant à lui, avait toujours dit arrêter toute responsabilité associative à 80 ans. Petit rappel d'activités : Sitôt créé, la totalité des enfants...

Le Souvenir français ne désarme pas

Présidente du comité Thouars - Saint-Varent du Souvenir français, Irène Joly a rappelé, mercredi 16 janvier, aux adhérents présents à la première rencontre de l'année, la création du Souvenir français en 1887, son développement au fil du temps, la création de monuments et l'entretien des tombes « Morts pour la France » avec l'apposition de cocardes tricolores.

Trois anniversaires en 2024

« Je remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration : Stéphane Fouillet, vice-président et notre webmaster, André Passelande, notre trésorier, Lucette Roux, notre secrétaire, et plus particulièrement Patrick Leblanc qui assure notre mission première du suivi de l'entretien des tombes avec son petit-fils à ses côtés qu'il a formé comme porte-drapeau », a-t-elle dit. Réaffirmant la reconnaissance du



De gauche à droite : Lucette Roux, Patrick Leblanc, Irène Joly et André Passelande.

Souvenir français en qualité d'association d'utilité publique, Irène Joly a indiqué que le comité figurait en bonne place pour tamponner les

passports du civisme mis en place par la Ville de Thouars lors des cérémonies patriotiques. 2024 sera marquée par le 80^e anni-

versaire de la libération de la France, le 110^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale et le 70^e anniversaire des combats de Diên-Biên-Phu.

La présidente a informé les adhérents de la signature d'une convention Classe Défense, impliquant une classe de la cité scolaire Jean-Moulin, avec l'Éducation nationale, l'Armée de terre, le SDIS 79, le CRRL et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres. Et de préciser : « Cette convention s'inscrit dans la volonté d'approfondir la culture citoyenne et le lien avec la nation sur le territoire. Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux enjeux du devoir de mémoire et de promouvoir l'appropriation des valeurs de la République ».

L'assemblée départementale du Souvenir français aura lieu le 9 mars à Bouillé-Saint-Paul.

celles-sur-belle

Le comité du Souvenir français sort de son sommeil

À la demande du général Guy Rochet, délégué général du Souvenir français des Deux-Sèvres, le président d'honneur du comité mellois, a organisé une réunion publique afin de tenter de réactiver ce comité, en sommeil depuis deux ans. Avec l'aide de la municipalité celloise, cette réunion s'est tenue le 28 janvier dans la salle des Écoliers à Verrières-sous-Celles. La municipalité était représentée par Pascal Denis, maire délégué de Montigné.

La recherche de candidatures était à l'ordre du jour pour constituer le bureau. Le président honoraire, Claude Pierre, a fait un bref rappel de l'histoire du comité et a rappelé les raisons de sa mise en sommeil. Il a salué le président et la trésorière du comité de Niort Marais poitevin pour avoir assuré l'intérim, permettant de conserver quelques adhérents dont les porte-drapeaux. Le comité compte à ce jour vingt et un adhérents.

Claude Pierre a ensuite dressé un plan des travaux et réunions pour l'année 2024 afin que les candidats éventuels à un poste de responsabilité ne soient pas surpris par l'ampleur de la mission.

Après un vote à main levée, le candidat Jean-Charles Bernard a été élu président et Karine Parthenay trésorière. Le nouveau président a promis de tout mettre en œuvre pour relancer l'activité de ce comité.

Le président honoraire a salué les porte-drapeaux pour leur implication dans la vie du comité et leur engagement en faveur du devoir de mémoire en général. Il a remis le diplôme et l'insigne de porte-drapeau au jeune Nathan Gregoire et une lettre de félicitation à la toute jeune porte-drapeau Lucie Bernard, qui, déjà depuis des années, participe à toutes les manifestations.

La réunion s'est terminée par la distribution d'un café préparé et offert par Patricia Primaud, porte-drapeau.



Avant de Claude Pierre et Jean-Charles Bernard, entourés.

vie associative

Les projets du Souvenir français

Le comité Thouars Saint-Varent du Souvenir français a tenu son assemblée générale en ce début d'année 2024. Suite au départ d'Alain Marembert, il est désormais présidé par Irène Joly, qui a remercié l'ensemble des membres du conseil d'administration avant de dérouler le programme de l'année.

« 2024 sera marquée par trois événements importants : le 80^e anniversaire de la Libération de la France, pour lequel une action d'envergure est envisagée en lien notamment avec la société d'histoire ; le 110^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale ; et le 70^e anniversaire des combats de Dien-Bien-Phu (Indochine) », a-t-elle détaillé.

Culture citoyenne

Le Souvenir français est associé à la Ville de Thouars pour le passeport du civisme décerné aux écoliers, qui participent notamment aux commémorations dans le cadre de cette opération.

Une convention « classe Défense » a aussi été signée, impliquant une classe de la cité scolaire Jean-Moulin, l'Éduca-



Le Souvenir français est l'un des acteurs du passeport du civisme de Thouars, qui prévoit notamment la participation des écoliers aux cérémonies commémoratives. (Photo archives NR)

tion nationale, le 2^e régiment de l'Armée de Terre de Fontevraud, les pompiers, l'office national des anciens combattants et victimes de guerre, le centre régional Résistance et liberté et le Souvenir français. « Il s'agit notamment d'approfondir la culture citoyenne et le lien armées nation », indique Irène Joly. Une manière également de présenter l'association du Sou-

venir français, créée en 1887 et reconnue d'utilité publique, dont la devise est : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité ». En 2024, le comité Thouars Saint-Varent envisage par ailleurs des visites d'élèves sur des lieux de mémoire, tandis que l'assemblée départementale aura lieu samedi 9 mars à Bouillé-Saint-Paul (Val-en-Vignes).

Renaissance du Comité Mellois du Souvenir Français

Depuis deux ans le comité Mellois du Souvenir Français était en sommeil. Il repart avec un nouveau Président.



Claude Pierre et Jean Charles Bernard entourés des adhérents.

Le Président honoraire a dressé un plan des travaux et réunions, d'ores et déjà prévus pour l'année 2024 afin que les candidats éventuels à un poste de responsabilité ne soient pas surpris par l'ampleur de la mission. Après un vote à main levée, Monsieur Jean Charles Bernard a été élu président et Madame Karine Parthenay trésorière à l'unanimité. Après avoir félicité et remercié les nouveaux élus pour leur engagement le Président Honoraire a chaleureusement remercié les porte-drapeaux pour leur implication dans la vie du comité mais également pour leur engagement dans le devoir de mémoire en général en participant à toutes les cérémonies mémorielles, sans exception et a ensuite remis le diplôme et l'insigne de porte-drapeau au jeune Nathan Grégoire en témoignage de reconnaissance pour ses nombreuses années d'activité ainsi qu'une lettre de félicitation à la toute jeune porte-drapeau Lucie Bernard, qui, déjà depuis des années, participe à toutes les manifestations. La réunion s'est terminée par un moment convivial autour d'un café préparé et offert par Madame Patricia Primaud porte-drapeau.

À la demande du Général Guy Rochet, Délégué Général du Souvenir Français des Deux-Sèvres, le Président d'honneur du Comité Mellois a organisé une réunion publique le 28 janvier afin de tenter de réactiver le Comité en sommeil. Avec l'aide de la municipalité, la réunion a été organisée dans la salle des écoles à Verrines-sous-Celles. La municipalité était représentée par Monsieur Denis Maire Délégué de Montigné, 21 personnes dont des anciens adhérents informés par email ou voie de presse étaient présents à cette réunion. En préambule Monsieur Claude Pierre, Président honoraire, a rappelé que pour pouvoir participer au vote, il était impératif d'être à jour de sa cotisation annuelle au Souvenir Français. Chaque participant à la réunion a été invité à verser sa cotisation annuelle auprès de la trésorière du Comité Niortais qui fera le nécessaire comptable lorsque le comité sera réactivé. Monsieur Pierre a ensuite fait un bref rappel de l'histoire du Comité et a renouvelé les raisons de sa « mise en sommeil ». Il a remercié le Président et la trésorière du comité de Niort Marais Poitevin d'avoir fait l'intérim permettant de conserver quelques adhérents dont les porte-drapeaux. La trésorière niortaise a dressé un bilan et a indiqué que 19 personnes avaient adhéré à la réunion et que 19 venaient de s'acquitter de leur cotisation annuelle. Elle a indiqué que deux personnes, absentes à cette réunion, étaient également à jour de leur cotisation.

JACQUES SUSSET (GPI)

coulon

Poursuivre la restauration des tombes

L'assemblée générale du Souvenir français s'est déroulé à Coulon, lieu de rassemblement des anciens combattants dont les effectifs ont tendance à s'amoindrir. Le président, Robert Grémond, a réussi à restructurer les forces vives dans cette partie du département, le Mellois faisant partie de cette réorganisation géographique. Invité d'honneur, le général Guy Rochet a commenté les grandes lignes de la politique du Souvenir français. Son action est axée tout particulièrement sur la réfection de certaines tombes d'anciens combattants, totalement tombées en désuétude : ce fut le cas dans la commune d'Ar-



Le quator du Souvenir français : Mme Gallet, le général Guy Rochet, Mme Chaumeron et Robert Grémont. (Photo NR)

çais, où une remise en état a eu lieu, pour un coût de 700 €. Tout le mérite de cette association tient dans son ab-

négalion à souligner la mémoire de ces héros ordinaires, morts pour la défense et la liberté de la nation.

soudan

La plaque commémorative restaurée

Dans le cadre des travaux de finition de la restauration intérieure et du mobilier de l'église, décidés et conduits par la municipalité de Soudan, le comité du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École a participé au financement de la restauration de la plaque portant les noms des enfants de la commune, tombés durant la Première Guerre mondiale.

Une subvention de 800 € du Souvenir français

« Cette plaque commémorative, dont les tiges en fer rouillées ont fait éclater le plâtre, a effectivement été restaurée : les décors ont été repeints et une fine couche de protection a été appliquée. Le coût de

ce sauvetage, d'un montant total de 5.400 €, a été subventionné par le Souvenir français, à hauteur de 800 € », indique Guy Rochet, membre du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École.

Si l'association intervient principalement dans la sauvegarde des tombes et des carrés militaires des héros ordinaires dits « Morts pour la France », elle participe également au financement du patrimoine mémoriel, comme la restauration des monuments aux morts (comme c'est le cas dans la commune de Périgné, par exemple), ou encore celle des plaques généralement installées dans les églises.

Contact : sf79.smx@gmail.com



La restauration de la plaque a coûté 5.400 €.

(Photo Souvenir français)

ASSOCIATION

Le Souvenir français n'oublie pas le 80^e anniversaire de la Libération



La trésorière Liliane Boutet pendant son rapport. À gauche, Anthony Pelletier. À droite, Yves Drillaud et Guy Rochet. Photo: CO

*Le comité de Parthenay du Souvenir français a organisé hier dimanche sa réunion annuelle, le terme d'assemblée générale étant réservé à la réunion nationale des responsables départementaux.

Cette réunion s'est tenue en présence du délégué général des Deux-Sèvres, le général Guy Rochet, et de l'élu Anthony Pelletier, conseiller Défense.

Yves Drillaud, président du comité de Parthenay depuis 25 ans, a tenu à rappeler que le Souvenir français, la plus ancienne association patriotique française, née en 1887, « n'était pas une association d'anciens combattants et était ouverte à tous ceux qui estiment essentiels le devoir de mémoire et la préservation des tombes de celles et ceux qui sont morts pour la France. »

Dans ces deux domaines, le comité de Parthenay est actif. Il a rénové cinq tombes dans le cimetière de Parthenay et a prévu une aide pour la commune de La Ferrière

qui s'apprête à créer un carré militaire pour héberger les restes de soldats dont les tombes sont en déshérence.

En ce qui concerne le devoir de mémoire, le comité local a aidé financièrement le collège de Ménégoute dont les élèves de troisième sont allés en Normandie.

Un défilé et des engins chenillés

Il va cette année participer au quatre-vingtième anniversaire de la libération de Parthenay dont les grandes lignes ont été présentées par Anthony Pelletier. « La Ville souhaite marquer cet événement en faisant appel, entre autres, à une association de collectionneurs grâce à qui va être organisé un défilé de 35 véhicules datant de la Seconde Guerre mondiale dont des engins chenillés et un camp militaire, place de la Nation », a-t-il dit.

Une exposition est également prévue dans la chapelle des Cordeliers ainsi que des concerts.

vie associative

Année remplie pour le Souvenir français

Le comité de Parthenay du Souvenir français organisait dimanche 18 février 2024 sa réunion annuelle à la maison du Temps Libre de Parthenay. L'occasion de rappeler que le comité dépend de l'association nationale le Souvenir français. « Elle est issue de la société civile, rappelle Guy Rochet, délégué départemental. Il y a des anciens

combattants mais toutes les personnes sensibles à nos missions sont les bienvenues. »

Trois missions principales sont en effet portées par les comités : les cérémonies du souvenir, l'entretien du patrimoine, notamment les tombes des anciens combattants et la transmission de la mémoire. Yves Drillaud, président du comité de Parthe-

nay rappelle que « comme prévu, en 2023, nous avons restauré plusieurs tombes dans le cimetière de Parthenay. Nous avons aussi été sollicités par le maire de La Ferrière qui a créé un petit carré militaire pour accueillir les restes de soldats de la Première Guerre mondiale. Nous avons contribué financièrement et conseillé pour l'aménagement qui devrait bientôt être réalisé. » Le comité entretient la mémoire des combattants morts pour la France mais a également à cœur de transmettre le souvenir : « Nous avons accordé une subvention de 500 € au collège de Ménigoute pour un voyage pédagogique en Normandie », précise le président. Concernant l'avenir, Yves Drillaud poursuit que « la transmission de la mémoire passe aussi par l'histoire. »



Les représentants du Souvenir français. (Photo NR)

Le Souvenir français reste très actif

Le comité du Souvenir français du Bocage bressuirais a tenu sa réunion annuelle vendredi 23 février.

Le délégué général pour les Deux-Sèvres, Guy Rochet, déclare que « cette association nationale, créée en 1887, après la défaite de 1870 face à la Prusse, n'est pas une association d'anciens combattants ou de militaires. Apolitique et non confessionnelle, elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, hommes ou femmes, militaires ou civils, Français ou étrangers. Elle est forte de 200 000 adhérents et de 1 600 comités locaux et s'est fixé trois objectifs : veiller dans le domaine patrimonial à ce qu'aucune tombe de « Mort pour la France » ne soit à l'abandon ; dans le domaine commémoratif, à ce qu'aucune cérémonie pour enraciner



Le Souvenir français du Bocage lors de sa réunion annuelle. Photo : CO

le Souvenir ne disparaisse ; dans le domaine de la transmission, à ce qu'aucun élève ne quitte sa scolarité, sans avoir au moins visité un site

mémoriel combattant. »

Au niveau local, les 22 adhérents ont été présents aux cérémonies patriotiques du 8 Mai et du 11 Novembre. Avec la commune et l'UNC (Union nationale des combattants), le comité a participé à la réfection du Carré militaire de La Petite-Boissière et subventionné deux voyages mémoriels scolaires à Montreuil-Bellay avec deux classes primaires du Pin, et à Oradour-sur-Glane avec une classe du collège Blaise-Pascal d'Argentonnay.

Les contacts du Bocage, André Girard (Bressuire), Jean-Luc Grimaud (Mauléon), André Brémaud (Cerizay) et Jean Barret (La Forêt) précisent que les actions pour 2024 vont procéder de la même démarche, avec un recensement des tombes et carrés militaires à embellir.

association

Les actions du Souvenir français

Les membres du comité du Bocage bressuirais de l'association nationale du Souvenir français, qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, organisaient leur réunion annuelle, vendredi 23 février 2024, au sein de la Maison des associations, à Bressuire. Cette réunion organisée par Guy Rochet, le délégué général du Souvenir français pour les Deux-Sèvres, permettait de réunir les 22 adhérents du comité local, de passer en revue les actions de



Guy Rochet (au centre), le délégué général du Souvenir français, était présent à l'occasion de cette réunion annuelle. (Photo NR)

l'année 2023 et définir les prochaines. L'année dernière, le comité local a notamment partici-

pé à la réfection du carré militaire de La Petite-Boissière avec l'aide de l'UNC et de la commu-

ne. Par ailleurs, deux voyages mémoriels, à Montreuil-Bellay pour deux classes de l'école du Pin et à Oradour-sur-Glane pour une classe du collège Blaise-Pascal d'Argentonnay, ont été subventionnés par ce même comité. En 2024, le Souvenir français va poursuivre sa participation aux différentes cérémonies patriotiques, recenser les tombes et carrés militaires afin de préparer un plan d'intervention sur les plus dégradés. Enfin, les actions auprès de la jeunesse seront elles aussi renouvelées.

airvault

Au service du devoir de mémoire

Le comité du Souvenir français d'Airvault-Saint-Loup a tenu sa réunion annuelle, le 7 mars dernier à Airvault, en présence du général Guy Rochet et du maire, Olivier Fouillet. Comme le rappelle régulièrement le général, président départemental, le Souvenir français a pour mission de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures et d'entretenir les tombes en déshérence des soldats morts pour la France.

Il participe au financement des sorties scolaires sur les lieux d'histoire et à toutes les manifestations mémorielles. Le comité d'Airvault-Saint-Loup, et ses 62 adhérents, participe pleinement à ces missions. Il s'est illustré en 2023 par l'inauguration du carré militaire de Louin et ses 10 tombes réhabilitées avec, pour la première fois dans le département, une géolocalisation qui permet de connaître le parcours de vie de chacun des soldats morts

durant la Première Guerre mondiale. Aussi la création d'une tombe de regroupement pour cinq soldats inhumés au cimetière de Saint-Loup et l'entretien de huit tombes et monuments aux morts dans les cimetières et à la nécropole.

« Au total, 66 tombes ont déjà été entretenues au cours des dernières années par le comité, il en reste encore quelques-unes dans les communes », note le président Michel Perault. Le comité local compte trois jeunes portedrapeaux, le dernier étant Noé Girault, âgé de 17 ans.

Un livre pour l'histoire

Huguette Rousseau a présenté le livre écrit par le Souvenir français qui contient de nombreux témoignages sur l'histoire et le vécu des habitants durant la Seconde Guerre mondiale. Monique Nolot, maire de Louin, à l'origine de la création du carré militaire, a reçu le diplôme d'honneur pour son implication dans la transmission du devoir de mémoire, Élise Manceau pour son travail au sein de la section. Noé et Louis Girault ont reçu leur insigne de portedrapeau.



Le général Guy Rochet, Olivier Fouillet, Monique Nolot, Louis Girault et Michel Pérault. (Photo NR)

BOUILLÉ-SAINT-PAUL**Le Souvenir français fidèle à ses missions**

De gauche à droite : Lucette Roux, secrétaire ; le général Guy Rochet, délégué départemental du Souvenir français ; Irène Joly, présidente ; André Passelande, trésorier ; et Isabelle Azarias, maire déléguée de Bouillé-Saint-Paul, lors de l'assemblée locale annuelle à Bouillé-Saint-Paul.

PHOTO : CO

L'assemblée annuelle du Souvenir français présidée par Irène Joly, et en présence notamment du général Guy Rochet, délégué général départemental, a eu lieu samedi 9 mars, à Bouillé-Saint-Paul.

Depuis 1887

Le Souvenir français, association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906 a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers. Il a pour mission l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de mémoire pour ren-

dre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts au champ d'honneur. À la suite du temps de recueillement, Isabelle Azarias a présenté la commune de Bouillé-Saint-Paul.

« Si nos actions en 2023 n'ont pas été nombreuses, elles ont été importantes et je voudrais alors citer en exemple la signature de la convention « Classe défense » impliquant notamment une classe de la cité scolaire Jean Moulin » a précisé Irène Joly.

André Passelande, le trésorier, a commenté le rapport financier 2023 : recettes 860 € (cotisations et subventions diverses), dépenses 954 €, et ressources 5 049 €.

Irène Joly a énuméré les projets : déplacements d'élèves sur les lieux de mémoire ; le 17 avril visite du président général national du Souvenir français en Deux-Sèvres ; un temps fort du 21 au 23 juin à la chapelle de Saint-Jean-de-Thouars ; trois anniversaires importants : le 80^e anniversaire de la libération de la France, le 110^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, et le 70^e anniversaire des combats de Dien-Bien-Phu. *« Il devient impératif que nous puissions réaffirmer notre attachement à la mémoire et mesurer que la paix reste fragile. Nos ancêtres ont fait l'histoire, construisons la mémoire »* a conclu la présidente.

Camille Thebault mis à l'honneur

Comme chaque année depuis 2018, le Souvenir français publie une revue spéciale mettant à l'honneur 100 combattants. Pour le numéro de 2023, le comité de la section de Saint-Maixent-l'École, par l'intermédiaire du Crèchois Pierre Robin, a proposé de mettre à l'honneur Camille Thebault, dont la tombe se situe au cimetière de La Crèche, pour illustrer les combattants de l'année 1943.

En présence de sa famille, de six porte-drapeaux, des membres du comité et de la maire, Laëticia Hamot, une cérémonie en son hommage avec dépôt de gerbe a été organisée, vendredi 22 mars.

Un des visages de la Résistance

Né à Aiript sur la commune de Romans en 1906, il travaille à l'atelier familial de menuiserie. Il effectue son service militaire de 1927 à 1929 puis se marie

avec Gabrielle Champagne en 1930. Mais les événements vont changer le déroulement de sa vie puisqu'il est mobilisé le 2 septembre 1939 et promu adjudant. Il intègre la Résistance en juillet 1940 et la Résistance armée en 1941. En 1942, il dirige les Francs tireurs partisans français (FTPF) dans les Deux-Sèvres, la Vienne, la Vendée et le Maine-et-Loire et il est promu adjoint du colonel Rol Tanguy, commandant de la région Atlantique des FTPF. Ce dernier le nomme capitaine en 1943. Chargé d'organiser des sabotages et la collecte des renseignements, il sera arrêté le 8 février 1943, blessé par balles. Emprisonné à la Pierre-Levée à Poitiers et soumis à la torture durant trois mois, il meurt le 19 mai 1943 sans avoir rien cédé. Il est inhumé au cimetière communal le 23 mai 1943. Sa femme sera déportée à Ravensbrück et Bergen-Belsen jusqu'au 6 juin 1945.



L'hommage du Souvenir français à Camille Thebault, inhumé au cimetière communal de La Crèche en mai 1943. (Photo NR)

LA CRÈCHE

Une figure de la Résistance honorée

Depuis 2018, le Souvenir français publie chaque année une revue mettant à l'honneur cent combattants. Pour le numéro de 2023, le comité de Saint-Maixent-l'École a choisi de mettre à l'honneur Camille Thébault, sur proposition de Pierre Robin, président de l'Amicale des anciens du génie. Une cérémonie hommage a donc été organisée en présence de sa famille, des porte-drapeaux, du comité et de la maire Laëtitia Hamot.



La cérémonie a rendu hommage à Camille Thébault.

PHOTO : CO

Né en 1906 à Aiript, Camille Thébault travaille à l'atelier familial de menuiserie. Après son service militaire de 1927 à 1929, il se marie avec Gabrielle Champagne en 1930. « Mobilisé le 2 septembre 1939 et promu adjudant, il intègre la Résistance en juillet 1940 et la Résistance armée en 1941. En 1942, il dirige les Francs Tireurs Partisans français dans les Deux-Sèvres, la Vienne, la Vendée et le Maine-et-Loire. Promu adjoint du colonel Rol Tanguy, commandant de la région Atlantique des FTPF, ce dernier le nomme capitaine en 1943. Chargé d'organiser des sabotages et la collecte des renseignements, il sera arrêté le 8 février 1943, blessé par balles. Emprisonné à la Pierre-Levée à Poitiers et soumis à la torture durant trois mois, il meurt le 19 mai 1943 sans avoir rien cédé », détaille Jean Claude Rieira, président du comité de la section. Camille Thébault est inhumé au cimetière communal le 23 mai 1943. « Son épouse Gabrielle, elle aussi résistante, sera déportée à Ravensbrück puis à Bergen-Belsen. Elle reviendra en France le 6 juin 1945. »

Le Vanneau-Irleau : en hommage à la Résistance

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Fabrice Berjonneau a remis l'insigne des 10 ans de porte-drapeau à Pierre Caquineau. © (Photo NR)

Par RÉDACTION Publié le 29/05/2024 à 12:02, mis à jour le 29/05/2024 à 12:02

Samedi 25 mai 2024, les représentants des autorités civiles et militaires se sont réunis autour de la stèle de la Résistance au stade d'Irleau pour fêter le 81^e anniversaire de la création du CNR (Conseil national de la Résistance). Porte-drapeaux en nombre, dépôt de fleurs par une dizaine d'enfants au pied de la stèle où sont inscrits les noms des résistants du Marais, interprétation de La Marseillaise par une fanfare et chant des partisans interprété par le Choeur de Magné - Coulon : tout était réuni pour cet hommage à ceux qui ont résisté et en sont morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Robert Grémont, président du Souvenir français comité Marais poitevin, a lu l'hommage rendu par la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, Patricia Mirailles, hommage qui a rappelé que le 27 mai 1943, 17 résistants dont Jean Moulin, Pierre Villon, Jacques-Henri Simon, et d'autres se réunirent clandestinement rue du Four à Paris et « posèrent les bases de l'unification des organisations combattantes, politiques et syndicales et construisirent le pacte social et républicain qui continue aujourd'hui d'assurer la cohésion de la Nation ». Les élus et représentants ont ensuite déposé les gerbes au pied de la stèle et Pierre Caquineau s'est vu remettre l'insigne des 10 ans des porte-drapeaux par Fabrice Berjonneau, 3^e adjoint à Coulon et président de l'Union des combattants.

Accueil > Nouvelle-Aquitaine > Thouars

Reservé aux abonnés

Thouars. Éluë depuis 1989, Lucette Roux va recevoir l'ordre national du Mérite

Connue pour ses actions dans le social et son engagement associatif, Lucette Roux va recevoir l'ordre national du Mérite ce samedi 1er juin, à Thouars (Deux-Sèvres). Une récompense célébrant une vie de sacrifices et d'action pour celle qui est élue depuis 35 ans.

Le Courrier de l'Ouest
Antoine RICHARD
Modifié le 30/05/2024 à 17h49
Publié le 30/05/2024 à 17h41

Lire le journal

Offrir l'article

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Thouars
Chaque matin, recevez toute l'information de Thouars et de ses environs avec Le Courrier de l'Ouest
guy.rochet@ OK



Lucette Roux va recevoir l'ordre national du Mérite ce samedi 1er juin. | CO

« Je me suis dit que ça devait être un PV. » Il y a un an, Lucette Roux a ouvert, chez elle, une enveloppe comportant un liseré bleu-blanc-rouge. Pas une contravention comme elle a pu le penser, mais une distinction. L'élue municipale et communautaire thouarsaise a été choisie pour obtenir l'ordre national du Mérite. Elle recevra son insigne ce samedi 1^{er} juin, à [La Minute Blonde](#) à Saint-Jean-de-Thouars. « Pourquoi moi ? Il y a tant de gens qui en ont réalisés des belles choses », assure, humble, la retraitée thouarsaise. Pourtant, à bien des égards, la vie de Lucette Roux a été rythmée par son engagement sans faille, encore aujourd'hui.

Saint-Jean-de-Thouars. Une exposition du Souvenir français dans la chapelle

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 23/06/2024 à 05h06

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Thouars
Chaque matin, recevez toute l'information de Thouars et de ses environs avec Le Courrier de l'Ouest



Adhérents du comité, Patrick Leblanc, Irène Joly et André Passelande, ont installé l'exposition dans la chapelle. | CO

Une action mémorielle labellisée pour les écoliers du Pin

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Cette nouvelle journée mémorielle, après celle menée à Thouars l'année dernière, aura été une réelle réussite pour les différents intervenants et les jeunes présents.
© (Photo Christian Stock)

Par RÉDACTION

Publié le 05/06/2024 à 16:53, mis à jour le 05/06/2024 à 16:53

Encadrés par Victoria Bauché, directrice, et Marie Gautier, enseignante, 26 élèves de l'école Notre-Dame du Pin et 15 élèves de l'école du Sacré-Coeur de Brétimolles, tous en CM1 et CM2, ont participé à une journée mémorielle.

Mauléon. Les écoliers ont été au musée de la résistance

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 15/06/2024 à 05h32

[Lire le journal](#)

[LIRE PLUS TARD](#)
[PARTAGER](#)

Newsletter La Matinale
Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par Le Courrier de l'Ouest



Élèves et anciens combattants étaient en visite au musée de la résistance et de la liberté. | CO

Vendredi 31 mai, les élèves de CM des écoles Notre-Dame de La Chapelle-Largeau et de Moulins sont allés à Thouars, au Conservatoire régional Résistance et liberté.

L'Association des anciens combattants des deux communes, ainsi que le Souvenir français, ont invité les élèves, en accompagnant et en aidant au financement de la sortie. Pour eux, c'est important d'entretenir la mémoire des soldats qui se sont battus pour la France.

L'exposition « Maréchal ôte toi de là » a permis aux élèves de découvrir des objets qui dataient de la Seconde Guerre mondiale : parachutes, chaussures, masques à gaz... Des recherches par groupes sur la vie de vrais enfants juifs et de résistants des Deux-Sèvres, ont illustré l'enfer de la Seconde Guerre mondiale et l'importance de la paix dans notre pays.

Législatives. Mattieu Manceau et Pascale Belgy, « des gens de terrain » dans le nord Deux-Sèvres

Candidat Les Républicains dans la 3e circonscription des Deux-Sèvres, l'Airvaudais Mattieu Manceau fait équipe avec la Cerizéenne Pascale Belgy. Un tandem qui compte « parler vrai pour l'avenir du nord Deux-Sèvres ».

Le Courrier de l'Ouest

Fabien GOUAULT

Publié le 19/06/2024 à 19h43

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La
Matinale

Chaque matin, l'actualité du
jour sélectionnée par Ouest-
France

guy.rochet@ OK



Pascale Belgy et Mattieu Manceau, candidat titulaire, forment le binôme en lice pour Les Républicains dans la 3e circonscription des Deux-Sèvres. | CO - FABIEN GOUAULT

Écouter cet article

02:16

« De la cohérence » : c'est l'esprit qui anime le tandem composé par Mattieu Manceau et Pascale Belgy, candidat et suppléante Les Républicains (LR) dans la 3^e circonscription des Deux-Sèvres. À 26 ans, Mattieu Manceau entend poursuivre une ascension politique amorcée en 2020 au Conseil municipal d'Airvault, au sein duquel il exerce la fonction d'adjoint au maire en charge du patrimoine et de la culture. Historien, collaborateur parlementaire du sénateur de la Vienne Bruno Belin, Mattieu Manceau est militant depuis 2017. Il a aussi derrière lui des engagements associatifs de longue date « pour les anciens combattants et le devoir de mémoire. Dès l'âge de 9 ans, je me suis impliqué en tant que porte-drapeau dans le prolongement de ce qu'entreprenait mon grand-père. » Toujours membre du Souvenir français, mais aussi de l'Union nationale des combattants, Mattieu Manceau est par ailleurs réserviste citoyen à Niort.

Frontenay-Rohan-Rohan : un nouveau mémorial dédié au 18 juin 1940



Une nouvelle plaque a été disposée à côté du monument, nommée « Mémorial du 18 juin 1940 ».

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 20/06/2024 à 11:13, mis à jour le 20/06/2024 à 11:13

La cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin fut, pour la première fois, célébrée devant le nouvel emplacement du monument aux morts, entre la mairie et l'église, mais aussi et surtout devant la nouvelle plaque disposée à côté du monument, nommée « Mémorial du 18 juin 1940 ». L'occasion également pour le Comité Niort-Marais poitevin du Souvenir français de remettre un chèque de 1.000 € à la commune pour le déplacement du monument aux morts, en présence de Robert Grémont, son président, et d'André Sabiron, vice-président.

Soudan : après plusieurs années de travaux, la restauration de l'église Notre-Dame est terminée

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



TRAVAUX - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE



L'église Notre-Dame a fait l'objet d'une importante restauration.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 21/06/2024 à 14:46, mis à jour le 23/06/2024 à 13:03

L'église Notre-Dame de Soudan, commune de cinq cents habitants, a bénéficié d'importants travaux de restauration. Coût global : un million d'euros.

Celles-sur-Belle : le commandant Albert Marteau honoré

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



COMMÉMORATION - CELLES-SUR-BELLE



Dépôt de gerbe par le commandant Claude Pierre sur la tombe d'Albert Marteau, à Celles-sur-Belle.

© Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 24/06/2024 à 18:00, mis à jour le 24/06/2024 à 18:00

À l'initiative de l'Association nationale des anciens combattants (ANACR) de Sauzé-Vaussais et du Souvenir français du pays mellois, un dépôt de fleurs a été organisé pour honorer ceux qui, il y a 84 ans, le 18 juin 1940, ont immédiatement répondu à l'appel du Général de Gaulle. Parmi les premiers qui ont rejoint Londres, 1.038 ont été

Saint-Maixent-l'École : fin d'année pour les cadets de la Défense

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Les cadets de la Défense au quartier Marchand.
© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 06/07/2024 à 17:17, mis à jour le 06/07/2024 à 17:17

Sous l'égide de Jean-Claude Riera, président du comité du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École, les 62 cadets de la Défense ont d'abord assisté mercredi 26 juin 2024 à la cérémonie de fleurissement du carré militaire à l'ancien cimetière puis à la remise des épinglettes aux cadets au quartier Marchand en présence des familles. Ces cérémonies ponctuent l'année des cadets de la défense.

La Crèche : l'aide précieuse du Souvenir français pour effectuer les voyages scolaires mémoriels

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Vendredi 5 juillet, les membres du Comité saint-maixentais du Souvenir français (à gauche) ont remis un chèque aux quatre professeurs d'histoire du collège Jean-Vilar, pour aider à financer le voyage d'avril des élèves de 3e à Oradour-sur-Glane.
© (Photo NR)

commémoration

L'esprit de « rassemblement » célébré

La Ville de Niort a célébré, vendredi 6 septembre, les 80 ans de sa libération du joug nazi. Sous les drapeaux des anciens combattants, le maire Jérôme Baloge a salué « l'héritage précieux » légué par les résistants : « notre liberté ». Dans un clin d'œil à la situation actuelle, il a mis en exergue la « puissante leçon de ce rassemblement autour d'une cause suprême, le pays, la République et ses valeurs ». Le cortège a ensuite suivi le défilé des véhicules militaires anciens jusqu'à la place des Halles, où un apéro et un concert se sont déroulés toute la soirée. Les véhicules anciens défilèrent encore samedi et dimanche.



Baptiste Decharme

Pascal Duforestel (conseiller régional), Jérôme Baloge (maire de Niort), Bastien Marchive (député), Guillaume Juin (conseiller départemental) et la préfète Emmanuelle Dubée étaient présents. (Photo NR)

éducation

Cérémonie pédagogique pour les élèves

Les élèves de la classe Défense du collège Denfert-Rochereau et ceux de la classe Mémoire du lycée Haut-Val-de-Sèvre ont assisté à une commémoration pédagogique.



Une nouvelle plaque commémorative a été apposée au collège Denfert-Rochereau. (Photo NR)

En amont de la cérémonie commémorative en hommage à Paul-veillon et Paul-Drevin qui a eu lieu dimanche à Ricou, dans la commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent, collégiens de Denfert-Rochereau et lycéens étaient invités, mardi 24 septembre, à une pré-cérémonie dont l'un des objectifs était pédagogique. À l'issue de celle-ci, une plaque rappelant l'engagement de la jeunesse dans la défense des libertés a été inaugurée.

« Toute l'année, les élèves vont travailler sur les 80 ans de la Libération. L'école joue un rôle essentiel dans la transmission de l'histoire et de la mémoire. Nous sommes toutes et tous convaincus que la paix et l'histoire doi-

vent être placées au cœur des apprentissages civiques des générations présentes et futures. En nos qualités de professionnels de l'éducation, dire et conter la mémoire en classe doit aider à produire du sens, à privilégier l'intelligence sur le souvenir, à mieux connaître et apprendre l'histoire et, par conséquent, donner à nos élèves les habiletés nécessaires à la construction de la citoyenneté », a expliqué Alain Pairault, principal du collège. Ce dernier a ensuite souligné l'engagement pour la liberté des hommes figurant sur la plaque. « Ce sont des noms que vous croisez au quotidien, la salle Rémy-Boux, le stade Paul-Drevin et le stade Paul-veillon. À travers la mémoire de tous ces

nommes, nous participons collecti-

vement à la défense des valeurs de la République, à nos missions de transmission de la mémoire ».

Cette commémoration était comme une classe vivante

Jean-Claude Riera, président du comité saint-maixentais du Souvenir français, a insisté sur la fonction d'une cérémonie commémorative puis a expliqué le déroulé de celle-ci. Cette commémoration était comme une classe vivante, les jeunes ont lu des textes et des poèmes relatant la Seconde Guerre mondiale puis les autorités ont

dévoilé la plaque en marbre retrouvée au collège où sont inscrits les noms de ceux qui se sont battus pour leur patrie et tous ont ensuite entonné La Marseillaise.

« Nous devons nous rappeler que des hommes et des femmes se sont engagés pour la France au péril de leur vie, donner du sens sur ce qu'il s'est passé. Les valeurs de la République sont fragiles, pas acquises, il faut agir pour les préserver. Il faut lutter au quotidien pour maintenir la paix », a déclaré Stéphane Baudry, maire de Saint-Maixent-l'École. Les collégiens de la classe Défense et les lycéens de la classe Mémoire se sont ensuite rendus sur des lieux chargés d'histoire, Perré et Cathelogne.

EDUCATION ET CITOYENNETÉ

**Des écoliers, des collégiens
et leurs enseignants mis à l'honneur**



La préfecture des Deux-Sèvres a déroulé le tapis rouge aux élèves et les enseignants récompensés pour leur engagement et les valeurs portés par les projets. Photo: CG

La préfecture des Deux-Sèvres a pris un petit coup de jeune l'espace d'une soirée, jeudi, à l'occasion de la remise des Prix de l'Éducation citoyenne aux écoles, collèges ou lycées pour leurs actions lors de l'année scolaire 2023-2024. « Cette action est commune à l'Éducation Nationale, la préfecture et l'ordre National du Mérite » a rappelé François Texeraud, de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite. Ce dernier a salué « les élèves et enseignants qui œuvrent pour la transmission des valeurs républicaines dans et hors des établissements scolaires. Je suis chaque année admiratif devant ces initiatives et réalisations ». La représentante de l'Académie a elle fait référence à Victor Hugo en déclarant : « Le bon enseignement est celui qui fait de l'acte d'enseignant un acte d'amour ».

Harcèlement, handicap...
Se respecter, s'engager, se dépass-

ser (RED) : élèves de 5^e du collège François-Truffaut à Chef-Boutonne (projet TOG'EAU) ; sensibilisation au harcèlement scolaire : élèves de 5^e du collège Marie-de-la-Tour-d'Auvergne à Thouars ; actions citoyennes/engagements collectifs : classes de CM1-CM2, collège Blaise-Pascal et CAP d'Argentonmay. Prix spécial à l'école La Fontaine de Cherveux, classe de CM2 (25 élèves) pour leur sensibilisation au handicap. Les enfants de Saint-Martin-de-Bernegoue (classes de CE2-CM1-CM2) ont été récompensés pour leur interprétation artistique des valeurs de la République « visant à donner vie aux mots de la devise nationale : Liberté, Égalité, Fraternité », a signalé l'enseignante. Les élèves de CM1-CM2 de Ménégoute (projet vidéo « Au fil de la Vonne ») et de l'école Jules-Ferry de Niort (médiation scolaire) ont également été mis à l'honneur.

bon point

Primés pour leurs actions citoyennes



Les lauréats sur le perron de la préfecture des Deux-Sèvres, à Niort. (Photo NR)

L'ambiance était effervescente et joyeuse dans les salons de la préfecture des Deux-Sèvres, à Niort, pour la cérémonie de remise des prix de l'Éducation citoyenne 2024, jeudi 19 septembre, à des élèves du département pour leurs actions civiques. Une convention entre l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 79) et l'Éducation nationale permet en effet de récompenser des engagements remarquables d'élèves et d'équipes éducatives au service de la collectivité, du mieux-vivre ensemble et de la formation de futurs citoyens.

En présence d'Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres, François Texeraud, président de la section 79 de l'ANMONM, Véronique Guggiari, directrice des services de l'Éducation nationale du département, d'élus, d'associations, de parents... le 1^{er} prix de la catégorie collège ou lycée a été remis au collège François-Truffaut de Chef-Boutonne pour son action Tog'eau (comprendre la gestion de l'eau à Chef-Boutonne et au Togo, exposition-spectacle de clôture) ; le 2^e prix a été remis au collège Marie-de-la-Tour-d'Auvergne de Thouars pour le projet Red (se respecter, s'engager, se dépasser) ; 3^e prix aux classes du col-

lège Blaise-Pascal d'Argentonmay pour leur sensibilisation et information sur le harcèlement. Dans la catégorie école primaire, le 1^{er} prix a été décerné à celle de Saint-Martin-de-Bernegoue pour l'action Interprétation artistique des valeurs de la République mêlant création, histoire (abolition de l'esclavage) etc. ; 2^e prix à l'école Jules-Ferry de Niort pour la médiation par les pairs en milieu scolaire ; 3^e prix à l'école de Ménégoute pour Aire terrestre éducative et création d'histoire. Un prix spécial du jury a été attribué à l'école La Fontaine de Cherveux pour sa sensibilisation au handicap.

A Thouars, les citoyens de demain s'engagent

La Ville de Thouars a distribué le passeport du civisme à 253 élèves du territoire thouarsais. A eux maintenant de s'impliquer concrètement tout au long de l'année scolaire.

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 27/09/2024 à 16h22

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Thouars

Chaque matin, recevez toute l'information de Thouars et de ses environs avec Le Courrier de l'Ouest

guy.rochet@ OK



Bernard Paineau, accompagné par Diane Jublin, conseillère municipale, et des membres des Kiwanis de Thouars. | CO

Écouter cet article

02:11

Pour la 4^e année, la Ville de Thouars (Deux-Sèvres), adhérente de l'association Passeport du civisme, met en place un outil éducatif et pédagogique pour les élèves de douze classes de CM2 et CM1 dans les classes mixtes. Les enfants sont invités à participer à des actions individuelles et collectives proposées par la mairie, les établissements pour personnes âgées, leur école et trois associations : Le Souvenir français, le Centre régional résistance et liberté (CRRL) et le Rotary club de Thouars.

Des médailles décernées en fin d'année scolaire

Lundi 16 et mardi 17 septembre 2024, Bernard Paineau a procédé à la distribution des livrets aux 253 élèves des écoles de Thouars, publiques et privées, Mauzé-Thouarsais, Sainte-Radegonde et du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Taizé-Maulais pour les élèves de Missé. « Nous vous proposons de prendre soin de nos aînés à travers un temps d'échanges, d'assister à une cérémonie commémorative, de participer à un après-midi de prévention

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Cérémonie pédagogique pour ne pas oublier

La cérémonie commémorative en hommage aux résistants Paul Veillon et Paul Drevin a eu lieu dimanche 29 septembre à Ricou, à Saint-Martin-de-Saint-Maixent. En amont, des collégiens et des lycéens ont participé une cérémonie pédagogique.

L'année scolaire sera rythmée par de

nombreuses actions pédagogiques relatives à l'anniversaire des 80 ans de la Libération de Saint-Maixent-l'École. Aussi les élèves de la classe Défense du collège Denfert-Rochereau et leurs camarades de seconde 5 du lycée Haut-Val-de-Sèvre ont amorcé un travail de mémoire de ceux qui ont œuvré à la Libération, dont les résistants locaux Paul

Veillon et Paul Drevin.

« Nous avons fait comme une « vraie » cérémonie mais avec des explications très pédagogiques. Alain Perrault, principal du collège, a expliqué que de nombreux jeunes résistants étaient issus de l'École normale installée au lycée de Saint-Maixent pendant la guerre. Jean-Claude Riera, président du comité saint-maixentais du Souvenir français, a rappelé l'importance des cérémonies d'hommage et des porte-drapeaux. Le récit du drame de Ricou a été lu par les collégiens, et des poèmes par les lycéens », détaille Cécile Gaultier, professeur d'histoire-géographie.

L'après-midi, les deux classes se sont rendues sur les lieux de mémoire de cette résistance, notamment du Triangle 16 : stèle à l'école de Per-ré pour Edmond Proust, stèle de Saint-Georges pour Drevin et Veillon, et le bois de Cathelogne sur les lieux même du maquis pour mieux s'immerger dans le contexte de l'époque. Ce déplacement en car a été permis grâce au financement du Souvenir français.



Une plaque en hommage à la jeunesse dans la résistance a été inaugurée en fin de cérémonie.

PHOTO: CO

Deux-Sèvres > Saint-Martin-de-Sanzay > Saint-Martin-de-Sanzay : une plaque du Souvenir français dévoilée

Saint-Martin-de-Sanzay : une plaque du Souvenir français dévoilée

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Assistance nombreuse à Saint-Martin-de-Sanzay, avec la présence des élèves de l'école Joseph-Dufournet, pour découvrir la plaque du Souvenir français.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 06/10/2024 à 17:13, mis à jour le 06/10/2024 à 17:13

SAINT-MARTIN-DE-SANZAY

Le rond-point du Souvenir-Français inauguré en présence des écoliers



Irène Joly et Valérie Guidal (de gauche à droite) ont présidé la cérémonie.

Photo: CO

Valérie Guidal, maire, et Irène Joly, présidente du comité de Saint-Varent - Thouars ont dévoilé, vendredi 4 octobre, la plaque du rond-point du Souvenir-Français, en présence des porte-drapeaux des sections d'anciens combattants du nord des Deux-Sèvres.

Madame la maire a expliqué le choix du lieu par sa proximité avec le cimetière communal, rappelant que le Souvenir français participe à la sauvegarde des tombes des soldats « morts pour la France ».

Irène Joly a félicité les enfants et leurs professeurs pour leur présence. « Ces élèves de CE2, CM1 et CM2, qui ont chanté deux fois « La Marseillaise », ont travaillé sur les symboles de la République. Ils sont les adultes de demain et représentent l'avenir. » Elle a ensuite retra-

cé l'histoire du Souvenir français, créé en 1887 dans le but de rendre hommage à tous les combattants et faire vivre le devoir de mémoire.

Ouvert à toutes les générations

« Le monument aux Morts demeure le lieu d'expression de la vie civique et patriotique de chaque ville et village. Les comités du Souvenir français apposent des écussons tricolores qui permettent aux monuments et aux tombes des soldats de s'inscrire pleinement dans l'histoire nationale. Le Souvenir français est partenaire du monde combattant mais il n'est pas une association d'anciens combattants. Il est ouvert à toutes les générations. Il s'agit là de l'héritage d'hier, de l'intérêt d'aujourd'hui et de l'espoir pour demain », a-t-elle conclu.

Morts pour la France : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Ce vendredi 1er novembre, dans le cimetière des Sablières, à Niort, un hommage a été rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 01/11/2024 à 18h05

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La
Matinale

Chaque matin, l'actualité
du jour sélectionnée par
Ouest-France

guy.rochet@ OK



La cérémonie, qui a débuté à 14 h 30 dans le cimetière des Sablières, a profité d'une météo printanière. | CO – BENOIT FELACE

Écouter cet article

00:42

Comme chaque 1^{er} novembre, la cérémonie du Souvenir a permis ce vendredi de rendre hommage aux combattants morts pour la France. L'occasion de faire vivre la devise du Souvenir français : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité ». Au cœur du cimetière niortais des Sablières, de nombreuses gerbes ont été déposées. Des harkis aux marins, des anciens d'Indochine aux soldats morts lors d'opérations extérieures en passant par les prisonniers de guerre et les soldats du feu, tous ont payé de leur vie leur engagement.

l'image



HOMMAGE. La Journée nationale du Souvenir français s'est déroulée ce vendredi 1^{er} novembre au cimetière des Sablières, à Niort. Célébrée chaque année à la Toussaint, cette cérémonie entend « redonner une place dans les mémoires à ces héros anonymes qui sont morts pour la France », comme l'a rappelé le général Guy Rochet, délégué départemental du Souvenir français dans les Deux-Sèvres. Son discours s'est achevé sur la devise de l'association, reprise dans l'allocution du maire de Niort Jérôme Baloge : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité. » (Photo NR, Camille Montagnon)

« Ces hommes fauchés dans leur jeunesse »

Une émouvante cérémonie s'est déroulée hier devant le carré militaire du cimetière de Parthenay pour rendre hommage à tous les soldats morts pour la France.

« Les plus nombreux sont ceux tombés pendant la guerre 14-18 », a rappelé Yves Drillaud, président du comité local du Souvenir français. « Ils ont été pour la plupart fauchés dans leur jeunesse alors qu'ils menaient une vie pleine de promesses. »

Historien, le président du comité a aussi rappelé le déroulement, au cours de la Première Guerre mondiale, de la « cérémonie qui s'achève à

chaque fois par un discours évoquant le sacrifice du soldat pour la patrie. Il est prononcé par le président des anciens combattants de la guerre de 1870-71, par un élu ou par le procureur de la République. Le temps passant, le cortège funèbre alla en se rétrécissant mais le cérémonial resta toujours le même. »

Il a conclu son allocution devant une trentaine de personnes et des portedrapeaux, par cette phrase : « C'est pour se souvenir du sacrifice humain qui a permis de sauver la France de la défaite que nous sommes ici devant ce carré militaire. »



Les porte-drapeaux devant le carré militaire du cimetière de Parthenay.

PHOTO: CO

commémoration

La Journée du Souvenir célébrée

Face aux quatorze porte-drapeaux, une quarantaine de personnes, parmi lesquelles le maire de Parthenay Jean-Michel Prieur, la vice-présidente au Département et élue d'opposition à Parthenay Béatrice Largeau et le sénateur Gilbert Favreau, ont participé vendredi 1^{er} novembre à la Journée nationale du Souvenir français au cimetière de Parthenay.

Président du comité parthenaisien du Souvenir français, Yves Drillaud était à la baguette de cette cérémonie double, avec un premier rassemblement au carré militaire puis un second face au monument de la garnison du 114^e régiment d'infanterie.



Une quarantaine de personnes et quatorze porte-drapeaux réunis au cimetière de Parthenay. (Photo NR, Maxime Chataigner)

commémoration

Un hommage au général Faucher

À l'issue de la cérémonie du 1^{er} novembre, à Saint-Maixent-l'École, une petite délégation, entourée du maire

Stéphane Baudry et du comité du Souvenir français, est venue déposer une gerbe sur la tombe du général Louis Eugène

Faucher, en présence de son fils.

« À la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, il a fait partie de ces officiers envoyés à l'Est, en Tchécoslovaquie, peuple avec qui il avait gardé un lien très fort. Il est aussi entré dans un réseau de résistance à Saint-Maixent et a été arrêté. Né à Saivres, brillant élève entré à Polytechnique, c'était un visionnaire en géopolitique. C'était un homme qui avait le sens de l'engagement », a résumé le maire, qui a précisé : « Nous aurons l'an prochain un parcours avec des explications sur ce lieu. »

Quatre cadets de la défense assistaient à ce dépôt de gerbe et ont pu découvrir ce grand homme qui a marqué la ville.



Une gerbe a été déposée sur la tombe du général Faucher. (Photo NR)

cérémonie

Les jeunes présents pour l'hommage

Le comité du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École, sous l'égide du lieutenant-colonel honoraire Jean Claude Riera, a orchestré la cérémonie en hommage aux morts pour la France, le 1^{er} novembre, au carré militaire à Saint-Maixent.

Les personnalités et une délégation de quinze cadets de la défense, quatre cadets citoyens et des jeunes sapeurs-pompiers ont rendu hommage « à ceux qui se sont sacrifiés pour la France afin que nous puissions rester libres et indé-

pendants. Merci aux parents qui encouragent leurs enfants à participer à ces manifestations patriotiques, aux porte-drapeaux présents et à ceux qui ont participé à la quête à l'entrée du cimetière qui nous permet d'entretenir les tombes pour que les défunts ne tombent pas dans l'oubli ».

Après l'allocution prononcée par le président du comité, des gerbes ont été déposées avec le représentant du général de l'Ensoa et une minute de silence a été respectée.



Hommage aux combattants au carré militaire. (Photo NR)

ARGENTON-LES-VALLÉES

Une tombe décente pour le soldat N'Zi Kouakou

Le soldat N'Zi Kouakou, déclaré « Mort pour la France », a enfin une tombe décente.

Étrange destin que celui de ce soldat ivoirien, né vers 1917. Enrôlé dans le 5^e Bataillon des tirailleurs sénégalais, son régiment est vite défilé par l'Armée allemande. C'est la débâcle. Talonné par les Allemands, il arrive à Argenton-Château avec un ami au nom de Kongro Kouami et trouve refuge dans une cabane que Georges Jouffrault avait construite dans ses bois.

Le 4 juillet 1940, dénoncé par un habitant, Tabri de Kouakou est encerclé par les gendarmes qui le somment de se rendre. Il préfère se donner la mort à l'intérieur de la cabane. Son ami Kouami se rend et est immédiatement livré aux autorités d'occupation. Près de son corps, on trouve deux musettes, avec un seul livret militaire, celui de Kouami. Le maire de Sanzay de l'époque, enregistre le décès à ce nom. C'est Kouami qui rectifiera la méprise. Un nouvel acte de décès est alors dressé au nom de N'Zi Kouakou, et le premier est rayé.

Le 5 juillet, son corps est déposé dans une fosse du cimetière de Sanzay, sans cercueil. Arsène Blanchard, maire de Sanzay de 1983 à 1995, décédé en décembre 2015, auteur de plusieurs livres sur Sanzay et son château, rapporte « qu'un 8 mai, les anciens combattants de la commune ont

incliné le drapeau sur la tombe de ce soldat et lui ont rendu les honneurs ».

Le 8 septembre 1954, par décision du ministère des Anciens Combattants, N'Zi Kouakou est déclaré « Mort pour la France ». Jusqu'en 2020, la tombe du tirailleur était réduite à un monticule de terre et à une croix, tantôt entretenue par la commune ou le Souvenir français lequel, à partir de 2006, décide d'en savoir plus sur ce soldat, notamment auprès de l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Paris, en vain.

Une tombe perpétuelle

Mi-juin 2019, lors d'une réunion à la mairie d'Argentonnay, Corinne Delage, responsable régionale de l'entretien et de la rénovation des sépultures militaires, annonce que N'Zi Kouakou aura une tombe perpétuelle délimitée, à la charge de l'État, avec du gravier en surface et une croix latine sur laquelle sera fixée une plaque portant le nom du soldat, la date de son décès et l'inscription « Mort pour la France ». Le 4 novembre 2020, Jim Ponty, de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), chef du secteur de Bordeaux pour l'entretien et la rénovation des sépultures de guerre, vient fixer la plaque sur la croix latine. Il aura fallu attendre de nombreuses années, et la ténacité de quelques-uns, pour que N'Zi Kouakou dispose d'une tombe décente.



Depuis le 4 novembre 2020, sur la croix latine de la tombe de N'Zi Kouakou, soldat ivoirien, figure une plaque portant le nom, la date de son décès et l'inscription « Mort pour la France ».

Saint-Maixent-l'École. La jeunesse répond à l'appel du Souvenir

Le Courrier de l'Ouest
Publié le 10/11/2024 à 05h00

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Niort

Chaque matin, recevez toute l'information de Niort et de ses environs avec Le Courrier de l'Ouest

guy.rochet@ OK



Jeunesse et Souvenir au Carré militaire. | CO

Comme chaque année, le jour de la Toussaint, les comités du Souvenir français célèbrent partout en France le souvenir des hommes et des femmes, civils et militaires, français et étrangers qui sont « Mort pour la France ».

C'est au Carré militaire de Saint-Maixent-l'École que le comité du Souvenir français local, présidé par le lieutenant-colonel Jean-Claude Riera, a organisé sa cérémonie traditionnelle en présence de la municipalité et de la jeune génération, point fort de cet hommage : cadets de la défense, cadets citoyens et Jeunes Sapeurs-pompiers.

Cette cérémonie a été suivie par un temps de recueillement sur la tombe du général Faucher, en présence de son fils.

COMMÉMORATION

« La folie est à nouveau à nos portes »

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a réuni, hier, plusieurs dizaines de personnes dans le cimetière de la Magdelaine.

Les Jeunes sapeurs-pompiers, les écoliers des classes de primaire de la ville et un groupe d'élèves de la promotion directe du 4^e bataillon de l'Ensoa de Saint-Maixent-Ecole ont marqué de leur présence la cérémonie.

« 14-18. C'était la grande guerre. 14-18. Ils ont vécu l'enfer. 14-18. C'était la grande guerre. 14-18. C'était la folie meurtrière » ont dit deux collégiennes dans leur lecture du poème de Jacques Hubert Frougier.

Les jeunes ont participé à l'appel des « Morts pour la France » et aux dépôts de gerbes au pied de l'ossuaire des soldats polonais

morts en 1940, du monument du Souvenir français et du monument aux Morts de la guerre 14-18 du cimetière avec Bernard Paineau, maire de Thouars, Irène Joly, présidente du comité de Thouars Saint-Varent du Souvenir français, et d'anciens combattants représentant les associations patriotiques.

« À nous le souvenir »

Porte-parole de l'Union fédérale des anciens combattants, Serge Dallet a rappelé la mort de milliers d'hommes et « la folie qui est à nouveau à nos portes. »

Bernard Paineau a lu le message du ministre des Armées.

La devise du comité du Souvenir français, « A nous le souvenir, à eux l'immortalité », résume la philosophie de la commémoration.



Irène Joly salue Albane, porte-drapeau, petite-fille de Serge Dallet à l'arrière-plan.

commémoration

« La paix n'est jamais acquise »

Thouars fait partie de ces endroits où le devoir de mémoire n'est pas un lieu commun. La commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale permet chaque année de s'en souvenir. Plus de 250 personnes se sont ainsi rassemblées au cimetière de la Magdelaine, dans la matinée du lundi 11 novembre.

Une foule mêlant toutes les générations, composée d'élus, d'officiels et d'anciens combattants, mais aussi de jeunes sapeurs-pompiers ou encore d'écoliers présents dans le cadre de leur parcours civique et venus avec leurs proches. Désormais habitués des rendez-vous thouarsais, des soldats de l'Ensoa de Saint-Maixent ont également participé à la cérémonie.

« Un bien précieux »

Comme à l'accoutumée, elle s'est déroulée en trois temps devant plusieurs monuments, rythmée par les notes de l'Union musicale de Mauzé-Rigné, qui maîtrise aussi bien la Sonnerie aux morts que La Marseillaise ou le célèbre



L'Union musicale de Mauzé-Rigné a rythmé cette cérémonie à la fois solennelle et chaleureuse. (Photo NR)

En passant par la Lorraine. Plusieurs prises de parole ont ponctué l'événement, à la fois chaleureux et solennel.

« Nous devons mesurer combien la paix est un bien précieux qui n'est jamais définitivement acquis », a notamment déclaré Irène Joly au nom du Souvenir français, l'une des plus anciennes associations du pays (fondée en 1887). « Nous avons un devoir de gratitude, de lucidité et d'espé-

rance », a de son côté indiqué Bernard Paineau, maire de Thouars, en lisant le communiqué du ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

« Réunis au pied du monument aux morts, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants », a-t-il conclu devant un public ému et reconnaissant.

commémoration

Un vent de jeunesse pour porter les drapeaux

Présents lors du 11 Novembre, Manoa Proust et Albane Dallet, âgés de 14 et 15 ans, incarnent une relève précieuse pour cultiver le devoir de mémoire.

La mémoire fait partie de ces choses qui se fragilisent si on ne les entretient pas. Il en va de même pour le devoir de mémoire, menacé par le temps qui passe et la raréfaction des témoins directs comme des bénévoles au sein des associations patriotiques.

« Ça me plaît, sinon j'aurais déjà arrêté »

Pour la Thouarsaise Albane Dallet, 15 ans, c'était une grande première. « Je n'avais encore jamais participé à une cérémonie en tant que porte-drapeau », confie la jeune fille, qui représentait les Guides et scouts d'Europe (les guides sont l'équivalent féminin des scouts). Mais Albane Dallet n'était pas pour autant en terrain inconnu. Ses parents et son grand frère Gatien, qui a déjà officié en tant que porte-drapeau, l'ont accompagné. Et son grand-père, Serge Dallet, était aussi aux premières loges. Découré de la Légion d'honneur



Grâce à de jeunes porte-drapeaux engagés comme Manoa Proust et Albane Dallet, présents à Thouars lundi 11 novembre, le devoir de mémoire a de l'avenir. (Photo NR, Frédéric Michel)

en 2023, il est l'une des figures thouarsaises des associations d'anciens combattants. Lundi, devant un nombreux public, c'est lui qui a lu le texte de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (Ufac), avant une émouvante embrassade avec sa petite-fille, lorsque les élus et officiels ont salué les porte-drapeaux. « C'est important pour moi de tenir ce rôle afin de lui rendre hommage et prolonger son engagement, indique la jeune lycéenne. Les cérémonies sont aussi des événements importants pour la France, et pour se souvenir

que la paix et la liberté ne sont jamais acquises. Il faut parfois se battre pour elles. » À son côté, un garçon plus jeune encore était également au premier rang. Mais même si le Saint-Varentais Manoa Proust n'a que 14 ans, il a déjà plusieurs défilés à son actif. Pour lui aussi, l'engagement est une histoire de famille. « J'ai commencé à 11 ans avec mon papy Patrick Leblanc. Ça me plaît, sinon j'aurais déjà arrêté », note avec sérieux le jeune homme, qui représentait le Souvenir français. Cette association créée en 1887, ce qui en fait l'une des plus anciennes du pays, a pour voca-

tion première d'entretenir les tombes des soldats ou les monuments aux morts, mais aussi de rendre hommage aux combattants lors des cérémonies. « Le Souvenir français n'est pas réservé aux anciens combattants, il est ouvert à tous », rappelle ainsi Irène Joly, responsable de la section thouarsaise. « C'est très important de pouvoir compter sur des jeunes pour assurer la relève et continuer à transmettre cette mémoire », conclut Patrick Leblanc, également membre du Souvenir français et grand-père comblé.

Frédéric Michel

LE PIN

Quatre bénévoles récompensés

Adhérents, élèves de l'école Notre-Dame et leurs parents, porte-drapeau, conseillers municipaux, le maire Philippe Audureau et le président de l'UNC (Union nationale des combattants) Léopold Airaud étaient réunis devant le monument aux Morts pour la cérémonie du 11 Novembre. Deux élèves de l'école Notre-Dame, Léopold Airaud et Marie-Anne Mahieu, conseillère qui a en charge la bibliothèque, ont lu les différents textes avant le dépôt de la gerbe devant le monument aux Morts.

Soutenir le Souvenir français

Quatre bénévoles ont reçu un insigne en guise de remerciement pour leur implication dans l'association : Philippe Blanchard, André Débarre, Marie-Anne Mahieu et Jocelyne Audureau. « Je voulais également vous parler du Souvenir français. C'est une

association qui a été créée en 1887 et qui garde le souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien de tombes et de monuments. Pour cela, il faut quelques finances et les seules rentrées d'argent sont des dons et les adhésions. Alors n'hésitez pas, si vous voulez soutenir le Souvenir français, à me transmettre vos dons avec vos coordonnées que je me chargerai ensuite de faire parvenir à l'association », a expliqué le président Léopold Airaud. Et d'enchaîner : « Nous avons accueilli Guendoline Rayé qui a participé au Service national universel (SNU). Merci également à Dary et Christian qui ont accompli un travail remarquable pour leur exposition photos prises lors des événements de l'UNC depuis quelques années. Vous pourrez choisir et commander des tirages. » Après le vin d'honneur, un repas a été servi au restaurant La Fontaine fleurie.



Les quatre bénévoles récompensés par un insigne et un diplôme pour leur implication dans l'Union nationale des combattants. (Photo CC)

plaine-d'argenson

Deux « oubliés » et trois médaillés honorés le 11 Novembre

Lundi 11 novembre, une foule inhabituelle s'est pressée devant le monument aux morts de Belleville, commune qui a fusionné avec Boisserolles, Prissé-la-Charrière et Saint-Étienne-la-Cigogne.

Jean-François Salanon, maire de la commune nouvelle, a accueilli militaires de l'Ensoa, gendarmes, pompiers, enseignants et enfants de l'école communale, élus des communes voisines et habitants de la petite cité pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Pierre Urbanski, président du

Souvenir français, a tenu à rendre hommage à deux « oubliés » non inscrits sur le monument de Belleville. Valentin Forestier et Alfred Murzeau, morts pour la France, tous deux natifs de Belleville et agriculteurs, figureront sur la stèle.

À l'issue de la cérémonie, Gabriel Jarriault, président de l'UNC, a remis la médaille d'Algérie à Jacques Semelier. Par ailleurs, Gérard Rabault a reçu la médaille de porte-drapeau pour ses dix années de fidélité, ainsi que Jean-Pierre Renelier pour ses vingt ans.



De gauche à droite, Hervé Bourdon et Gabriel Jarriault aux côtés des médaillés Jean-Pierre Renelier, Gérard Rabault et Jacques Semelier. (Photo NR)

HISTOIRE

Émotion et médaille au congrès du Souvenir français

Le congrès départemental du Souvenir français s'est tenu samedi à Parthenay. Il était organisé par le comité local, dirigé par Yves Drillaud, et une petite équipe dynamique avec le soutien de la Ville de Parthenay et des élus du Conseil départemental.

Quelque cent vingt personnes sur les 342 adhérents du département se sont retrouvés au domaine des Loges pour assister au congrès du Souvenir français présidé par le général Guy Rochet, délégué général. Les participants venaient des huit comités du département : Beauvoir-sur-Niort, Mellois, Niort-Marais poitevin, Saint-Maixent-l'École, Parthenay, Bressuire, Airvaux et Thouars.

Guy Bochot a rappelé que le Souvenir français, la plus ancienne association patriotique française, n'est pas une association d'anciens combattants : « Notre vraie fonction est qu'aucune tombe des morts pour la France ne disparaisse des cimetières communaux. Notre association s'occupe des tombes des soldats morts pour la France qui ont été restituées à leur famille.

Autre mission importante, la transmission de la mémoire auprès de la jeunesse en facilitant en particulier les voyages scolaires, particulièrement les plus proches. »

Chaque président a présenté les actions de son comité, celui de Parthenay insistant sur le soutien de la municipalité obtenu pour l'entretien des tombes du carré militaire, grâce en particulier à l'action d'Anthony Pelletier, conseiller défense.

Tombé en 1940

Le moment le plus émouvant du congrès a été la remise de la médaille de la Ville par Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay, à Geneviève Coulombeau, bienfaitrice de la ville et du Souvenir français. Geneviève Coulombeau perdit son père, tué en mai 1940 près de la frontière belge, en défendant un petit fortin de la ligne Maginot dont la construction n'était même pas terminée.

Le congrès s'est poursuivi par une belle cérémonie au cimetière devant le monument du 11^e RI, en présence de 25 porte-drapeaux, puis d'un agape traditionnelle.



Jean-Michel Prieur remet à Geneviève Coulombeau la médaille de la Ville.

armée

Restaurer un drapeau hautement symbolique

Une souscription pour la confection d'un nouveau drapeau du 114^e régiment d'infanterie, symbole d'unité et de tradition du département, est lancée.

L'École nationale des sous-officiers d'active (Ensoa) est détentrice du drapeau du 114^e régiment d'infanterie, régiment de tradition des Deux-Sèvres (lire par ailleurs). Ce drapeau, prêté par le musée de l'Armée et conservé au musée du Sous-Officier, était généralement sorti lors des prises d'armes, le 13 juillet à Niort et le 14 juillet à Saint-Maixent-l'École. Or, depuis deux ans, son état, très dégradé, ne permet plus de le faire : les cérémonies nationales, dans ces deux villes, sont réalisées sans drapeau, le drapeau de l'Ensoa étant à Paris,

avec le détachement du défilé du 14 juillet, sur les Champs-Élysées.

En trop mauvais état pour être sorti lors des cérémonies

« La délégation générale du Souvenir français des Deux-Sèvres s'est proposé de faire confectionner un drapeau neuf, par le biais d'une souscription départementale qui rassemblerait les associations mémorielles et patriotiques, mais également les élus du

département, explique Guy Rochet, du comité du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École. Si le Souvenir français aurait pu, à lui seul, assurer l'intégralité du financement, il lui a semblé dommageable, et sûrement pas dans l'esprit, que la confection de ce symbole d'unité et de tradition du département puisse être revendiquée par une seule association. »

Aussi la délégation a-t-elle proposé aux associations, mais également aux députés, sénateurs et maires, mais aussi à la Société des membres de la légion d'honneur, aux membres de FONM, la médaille militaire

et l'État (ONACVG), de s'y associer et d'apporter leur contribution financière au projet. Guy Rochet précise : « Si le montant des dons dépassait l'achat de ce drapeau, le reliquat serait versé à l'association du Mémorial des Deux-Sèvres qui est aussi un bel exemple de l'engagement et de l'unité du département. »

Après la confection de ce nouveau drapeau, une cérémonie de remise officielle sera organisée en 2025, en liaison avec l'Ensoa. Seront conviés tous les contributeurs qui auront permis à ce drapeau de retrouver sa place au cœur des commémorations.



Le Souvenir français des Deux-Sèvres a souhaité élargir le financement aux associations mémorielles et patriotiques, et aux élus du département. (Photo extraite de « 114^e RI dans la guerre 14-18 »)

repères

Régiment de tradition des Deux-Sèvres

Le 114^e RI a été créé sous la Révolution, et s'est illustré sous l'Empire en Espagne (Saragosse, Lérida). Récréé en 1870, il participe aux combats autour de Paris après la retraite de Sedan. À la mobilisation, le 114^e RI est formé à Saint-Maixent-l'École et est engagé dans les batailles du saillant d'Ypres, de l'Artois (1915), de Verdun (1916), du Chemin des Dames (1917) et de Méry-la-Bataille (1918). Durant la Grande Guerre, le 114^e régiment compte 3.937 morts. Le régiment est reconstitué le 28 mai 1940 et se jette dans la bataille dans la région de Rouen, où il est décimé

en quatre jours. Le 1^{er} octobre 1944, il est recréé à partir des maquis de la région de Niort. Il est formé de trois bataillons et aligne 2.833 hommes. Il participe au siège de la poche de La Rochelle. Il est une nouvelle fois recréé en 1979. Lors de la professionnalisation en 1996, il devient 114^e bataillon de soutien de l'Ensoa (École nationale des sous-officiers d'active) de Saint-Maixent, puis simplement bataillon de soutien de l'École. Il sera dissous en 2000, composé de militaires de carrière et d'appelés du contingent. Son drapeau rejoint le musée du Sous-Officier de l'Ensoa.

la ferrière-en-parthenay

Réaménagement du cimetière

Lors du conseil municipal de La Ferrière-en-Parthenay, qui s'est tenu le 18 novembre, autour du maire, Guillaume Clément, le réaménagement du cimetière et sa requalification ont été évoqués. « La commune, après s'être engagée dans la reprise administrative de 170 sépultures en état d'abandon, a procédé à leur reprise physique, a expliqué le maire. S'en est suivi le travail avec la CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), sur la définition du projet de requalification puis le recrutement d'un bureau d'études paysagiste concepteur. »

La commune souhaite procéder au réaménagement du cimetière. « L'aménagement comprendra : une mise en accessibilité de l'allée principale et l'enherbement de l'ensemble des autres allées, la création d'un espace de rassemblement pour les cérémonies, des plantations pour structurer les espaces, la mise en scène des monuments funéraires anciens récupérés afin de constituer un jardin de mémoire. » Le maire a précisé que ces travaux sont éligibles à la DETR, au titre du programme « Amé-

nager et entretenir les équipements du patrimoine communal » et « Construire ou réhabiliter les édifices communaux ». Le taux prévisionnel de la subvention applicable se situe entre 20 % et 40 % de la dépense. Les élus ont choisi de déposer un dossier, d'un coût global (avec option rue de la Gare) de 178.021 €. Avec, en prévision de subventions, le Souvenir français : 500 € (0,3 %), la DETR : 71.200 € (40 %) et un autofinancement de 106.321 € (59,7 %).

Retrait de la supérette API. API n'a pas constaté d'évolution de fréquentation sur le mois écoulé malgré les actions promotionnelles, de communication d'API et de la municipalité. Le mois dernier, la société avait fait savoir à la commune que le chiffre d'affaires réalisé par le commerce était inférieur à son seuil de rentabilité. L'entreprise procédera au retrait de la supérette, inaugurée en octobre 2023, sous trois mois.

Local commercial. La société Charron R & B Restaurant s'est portée candidate pour la reprise du local. Les conditions financières sont les mêmes que

pour le précédent occupant Lo-TanTik, à savoir une redevance de 500 € par mois. La société est d'accord sur les conditions financières.

La location prendrait effet au 1^{er} décembre, pour réserver le local le temps de la mise en place effective du projet. Les élus n'ont pas d'indication sur la nature de celui-ci, ils savent seulement qu'il s'agit de deux types de commerce de vente et que la société souhaite sous-louer à une autre entité. Selon l'évolution de l'activité, elle proposerait d'acquiescer le bâtiment par la suite. Décision reportée au prochain conseil.

Maison des assistants maternels. La réception de chantier est prévue le 2 décembre. Une deuxième visite de la PMI aura lieu le 17 décembre, cette fois-ci pour l'autorisation d'ouverture.

Cabanon route de la Forêt. Les travaux de recul du mur de façade sont commencés depuis le 12 novembre.

Devis. Éclairage de la réserve de la Mam et garage (qui n'était pas inclus au marché de la Mam) : 1.653 €. Pour le local commercial, devis remplacement vitrage et clés : 515 €.

mémoire

Congrès départemental du Souvenir français à Parthenay

Le congrès départemental du Souvenir français, qui compte près de 350 adhérents répartis en huit comités, s'est tenu samedi 16 novembre à Parthenay.

Sa mission : conserver la mémoire, notamment en entretenant les tombes des soldats ainsi que les monuments élevés en leur honneur, et transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. « Nous ne sommes ni une association d'anciens combattants ni une association de militaires mais le reflet de la société civile française. Notre association est ouverte à toutes celles et tous ceux de tous âges et de toutes nationalités qui ont à cœur l'entretien du patrimoine mémoriel », a souligné le général de division Guy Rochet, délégué général du Souvenir français deux-sévrien.



Le général Guy Rochet et Yves Drillaud, président du comité local parthenaisien, peu avant le début du congrès. (Photo NR)

Une souscription pour un drapeau

L'École nationale des sous-officiers d'Active est détentrice du drapeau du 114^e RI. Ce drapeau, prêté par le musée de l'Armée et conservé au Musée du sous-officier, était généralement sorti lors des prises d'armes le 13 juillet à Niort et le 14 juillet à Saint-Maixent-l'École. Or, depuis deux ans, son très mauvais état ne permet plus de le sortir et les cérémonies nationales, dans ces deux villes, sont organisées sans drapeau puisque celui de l'Ensoa est à Paris, avec le détachement de défilé du 14 Juillet, sur les Champs-Élysées.

Un symbole d'unité

« La délégation générale du Souvenir français des Deux-Sèvres a proposé de faire confectionner un drapeau neuf par le biais d'une souscription départementale qui rassemblerait les associations mémorielles et patriotiques mais également les élus du département », explique Guy Rochet.

Le Souvenir français aurait pu, à lui seul, assurer l'intégralité du financement. Il lui a cependant semblé dommageable que la confection de ce symbole d'unité et de tradition du département ne puisse être revendiquée que par une seule association. « Aussi, la délégation a-t-elle proposé aux associations mémorielles et patriotiques et aux élus du département – députés,



Un drapeau hautement symbolique. PHOTO DOCKANIERE

sénateurs et maires par l'intermédiaire de l'Association des maires du 79 - de s'y associer et d'apporter leur contribution financière à ce projet. » Si le montant des dons dépasse l'achat de ce drapeau, le reliquat sera versé à l'Association du mémorial des Deux-Sèvres qui est, lui aussi, un bel exemple de l'engagement et de l'unité du département. « Après sa confection, une cérémonie de remise de ce drapeau sera organisée en 2025 en liaison avec l'Ensoa, une cérémonie à laquelle seront conviés tous les contributeurs. »

Le Souvenir français 79, 8, chemin des Ouches, 79 260 La Crèche. Tél. 06 95 57 71 34.

éducation

Partenaire indéfectible des voyages mémoriels

Le Souvenir français saint-maixentais a remis un chèque au lycée du Haut Val de Sèvre. Un soutien qui permet aux élèves de se rendre sur des lieux de mémoire.

Le comité du Souvenir français de Saint-Maixent-l'École, par l'intermédiaire de son président Jean-Claude Riera, a remis le 6 décembre un chèque d'un montant de 320 € à la proviseure du lycée du Haut Val de Sèvre, Marie Teullière. « Il était important de pouvoir permettre aux élèves d'aller sur des lieux de mémoire, en finançant le coût de transport, qui était de 320 € », s'est exprimé Jean-Claude Riera, après avoir énuméré les actions menées par le Souvenir français pour sauvegarder la mémoire de ceux qui sont morts, ainsi que le travail effectué avec les établissements scolaires.

« S'imprégner de cette histoire pas si vieille que cela »

« Jean-Claude Riera nous a accompagnés dès le début de nos projets respectifs autour des 80 ans de la Libération et de la mort des deux jeunes Normands résistants du collège de Saint-Maixent », précise Cécile Gaultier et Laurent Couvrat, professeurs d'histoire au lycée du Haut-Val-de-Sèvre et au collège Denfert-Rochereau, à Saint-Maixent-l'École. « Être engagé à l'époque, c'était accep-



Marie Teullière, proviseure, à qui Jean-Claude Riera a remis le chèque, en présence de Cécile Gaultier, professeure d'histoire. (Photo NR)

ter de mettre sa propre vie en danger pour défendre la liberté de tous, rappellent les enseignants. Les deux établissements ont organisé ensemble une sorte de pré-cérémonie commémorative à visée pédagogique, à destination des classes d'élèves engagés dans un projet mémoire au lycée et au sein de l'option défense au collège. Une cérémonie s'était déjà déroulée au collège, devant la plaque commémorative apposée dans l'établissement, honorant plusieurs jeunes issus de l'École Normale, engagés dans le combat de l'occupant nazi. À l'invitation d'Alain Pairault, principal

du collège, et en présence des autorités ayant répondu à l'invitation, maires et représentants académiques, porte-drapeaux et jeunes cadets de la Défense, « la cérémonie a pu donner du sens et expliquer ce que veut dire commémorer », avait déclaré devant les élèves Alain Pairault.

« Un partenariat qui a du sens » Pour Marie Teullière, proviseure du lycée, « ce partenariat a du sens. Grâce à cette collaboration, les enseignants ont pu mener à bien une sensibilisation forte auprès de leurs élèves ». « Grâce à l'aide financière du

Souvenir français et pour s'imprégner de cette histoire pas si vieille que cela, nous avons pu emmener nos élèves sur les lieux mêmes des événements, confirme Cécile Gaultier. Nos élèves ont descendu le chemin menant à la petite maison, au fond du bois de Catalogne, pour aller dans ce lieu de maquisard du Triangle 16, où ont été inhumés, dans la clandestinité, les corps de Paul Drevin et Paul Veillon, après le drame de Ricou, le 19 août 1944. Au sein du lycée et du collège, les projets autour de ce travail de mémoire se poursuivent, avec les équipes pédagogiques.

saint-maixent

histoire

Un ouvrage sur La Crèche sous l'Occupation

Trois autrices ont travaillé pendant deux ans pour réaliser l'ouvrage « La Crèche et le Val de Sèvre sous l'Occupation ».

Lors de l'exposition La Crèche et la Seconde Guerre mondiale, présentée le 8 mai 2021 par l'Adane (Association pour le développement de l'archéologie sur Niort et les environs), les visiteurs, venus en nombre, ont montré leur réel intérêt pour cette période de l'histoire et certains ont apporté leurs témoignages. Afin que les passionnés d'histoire conservent la mémoire de ce travail, Catherine Ombret, Marie-Dominique Salomon et Marie-Claude Bakkal-Lagarde ont décidé de regrouper le contenu des panneaux de l'exposition sous la forme d'un livre, disponible à la vente.

« L'histoire de cette période est localement très dense »

« Les informations restaient succinctes et, rapidement, il nous a semblé important d'approfondir nos investigations pour aboutir au véritable travail de recherches constitué par ce livre, expliquent les trois coautrices. Par ailleurs, sa publication va pratiquement tomber l'année des 80 ans de la fin du conflit. L'histoire de cette période étant localement très dense, nous aurions pu aller beaucoup plus loin sans nos recherches. Mais pour ne pas trop nous disperser, nous avons



Marie-Dominique Salomon, Marie-Claude Bakkal-Lagarde et Catherine Ombret (de gauche à droite) ont écrit l'ouvrage édité par l'Adane. (Photo NR)

circonscrit la zone géographique au bassin de la Sèvre Niortaise : de sa source jusqu'à Coulon. » Et, ajoute, Marie-Dominique Salomon, « on a pris beaucoup de plaisir à travailler toutes les trois ».

Témoignages et portraits L'ouvrage de 354 pages en couleur, intitulé La Crèche et le Val de Sèvre sous l'Occupation, de format A4, a demandé deux ans de travail et comprend huit chapitres. Chacun expose le cadre général en France, puis est ensuite décliné pour le bassin de la Sèvre Niortaise. Il est complété de témoignages, repérables par leur fond couleur saumon, et de portraits de femmes et

d'hommes de l'époque, sur fond vert. « Il nous a fallu lire beaucoup de livres, de documents provenant de fonds privés ou des archives départementales », précise Catherine Ombret.

Pour permettre l'édition de l'ouvrage, « le Souvenir français nous a attribué une subvention, explique Marie-Claude Bakkal-Lagarde. Nous avons également lancé une souscription et quinze personnes se sont engagées. Cela nous a permis d'avoir un fonds de roulement pour faire éditer cet ouvrage par l'Adane et le faire imprimer en Italie. Nos souscripteurs ont reçu leur ouvrage à 29 € ; nous le vendons désormais à 32 € et nous espérons en

vendre beaucoup. » Et, conclut Marie-Claude Bakkal-Lagarde, « cet ouvrage se prêterait probablement à devenir une pièce de théâtre ».

« La Crèche et le Val de Sèvre sous l'Occupation » : 32 € (+ 8 € de participation aux frais de port). Pour commander : indiquer nom, prénom, adresse complète, mail et téléphone, et envoyer à : Adane, 11, rue de l'Aumônerie, 79260 La Crèche. Joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'Adane ou par virement sur le compte FR76 1170 6000 3202 8419 0900 166 (iban) AGRIFRPP817 (BIC). Contact : adane@laposte.net ; Facebook, « Les amis de ADANE Archéologie poitevine »